

Monsieur Michel BARRET
Président
SIAHVY
12, avenue Salvador Allende
91165 Saulx-les-Chartreux

Milon-la-Chapelle, le 30 novembre 2021

Objet : Pollution du Rhodon

Travaux station d'épuration du Mesnil-St-Denis – la Verrière

Monsieur Le Président,

Depuis la réalisation en août dernier des travaux que vous avez engagés sur la station d'épuration du Mesnil-St-Denis – la Verrière, cela nous a permis, et grâce au fossé réalisé, de faire sur les 3 mois écoulés de septembre à novembre, le constat visuel de la nette amélioration de l'eau épurée rejetée dans le fossé du Rhodon.

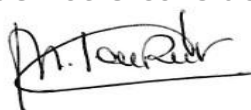
Cependant pour avoir une bonne compréhension des solutions techniques apportées aux bons fonctionnements de la station et pour une bonne information sur la qualité de son eau épurée, nous vous demandons de bien vouloir réaliser et nous remettre les éléments suivants :

- a) les analyses chimiques sur une année de l'eau déversée dans le fossé du Rhodon.
- b) le procès verbal de la réception des travaux effectués en 2021 suite aux préconisations confirmées dans le rapport de l'Experte judiciaire remis le 11 janvier 2021.
- c) notamment celui des travaux de modifications de fonctionnement du bassin d'orages, à l'origine aussi de la pollution du Rhodon, constat et préconisations du rapport de l'Experte judiciaire.
- d) L'obturation et la suppression du réseau de rejet des eaux épurées dans le Rhodon.
- e) L'accès au niveau du rejet des eaux épurées dans le fossé du Rhodon pour permettre la réalisation de contrôle sans pénétrer sur le site.

Nous vous remercions par avance de votre engagement à bien vouloir régler cette situation qui n'a que trop duré, et nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Eric Aynaud
Président



Michel Journet
Vice-président
Saint-Lambert-des-Bois



Danièle Masson
Vice-présidente
Milon-la-Chapelle

Copie : Mairie de Milon-la-Chapelle – Mairie de St-Lambert- Le Parc - UAPNR